Irauzine BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TRADUCTEU

Succès de la réunion interorganisations proposée par la SFT



Groupe du conseil de la FIT et des observateurs

Présenter des initiatives originales pour susciter des idées, promouvoir les bonnes pratiques et créer des synergies, tels étaient les objectifs de la réunion interorganisations qui a rassemblé une vingtaine de participants lundi 14 mars à Paris. Cette réunion proposée par la Société française des traducteurs (SFT) concluait la visite du conseil de la Fédération internationale des traducteurs (FIT), dont la réunion annuelle s'est tenue dans la capitale française le week-end des 12 et 13 mars.

Une dynamique de rassemblement

C'est en unissant leurs forces à l'échelle nationale et internationale que les acteurs du monde de la traduction pourront donner plus de visibilité à leurs métiers et peser dans les décisions institutionnelles les affectant. Partant de ce constat, la FIT et ses associations membres, dont la SFT, travaillent depuis plusieurs années à établir des collaborations avec un large éventail d'organisations directement concernées par les questions linguistiques. D'où la proposition de la SFT de profiter de la venue exceptionnelle de la FIT en France pour organiser une réunion interorganisations.

En présence d'Henry Liu et de Natacha Dalügge-Momme, respectivement président de la FIT et présidente de FIT Europe, mais aussi de représentants d'associations sœurs étrangères - membres du conseil de la FIT ou observateurs -, Björn Bratteby et Laurence Cuzzolin, président et vice-présidente de la SFT, ont invité quatre acteurs majeurs de la traduction en France à présenter leurs initiatives visant à renforcer la coopération au sein du secteur et à en valoriser les métiers :

· Nicolas Froeliger, président de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT), a rappelé les différents objectifs de cette association inédite créée en 2002, qui vise principalement à renforcer la

professionnalisation des formations universitaires en traduction pour veiller à l'employabilité des diplômés alors même que le nombre de masters 2 en traduction a explosé ces dernières années en France suite à la réforme LMD (licence-masterdoctorat).

- Martine Hongniat-Lange, co-coordinatrice du Groupe de travail interministériel sur la traduction (GIT) et traductrice principale au centre de traduction des ministères économiques et financiers, a présenté les actions du GIT. Ce dernier, qui s'appuie sur les services de traduction officiels, se réunit depuis 2004 tous les six mois, à Paris, afin d'échanger sur un ou plusieurs thèmes dans les domaines afférents à la traduction. D'abord cantonné aux administrations, il s'est progressivement ouvert à toutes les expertises à même de nourrir la réflexion et d'améliorer les pratiques de ses membres. Il rassemble ainsi, sur une matinée, une cinquantaine de participants qui représentent près de 200 organismes et appartiennent non seulement aux administrations et aux institutions françaises, mais aussi à la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, aux services linguistiques de l'OCDE, aux organismes canadiens – quand leurs représentants sont en Europe -, aux universités, à des associations professionnelles, etc.
- · Mikaël Meunier, représentant en France de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne, a présenté plusieurs événements passés ou à venir, en particulier la participation, multiacteurs, au salon Expolangues en 2015, puis en 2016 à l'espace « J'ose le monde » au Salon du travail et de la mobilité professionnelle.

M. Meunier a surtout souligné la dynamique des ateliers Traduire l'Europe, qui depuis 2015 se déclinent notamment en tables rondes très ciblées et, là encore, multiacteurs. Les prochaines en France seront consacrées au droit à la traduction, le 22 mars à Paris, et à la place des outils dans la formation, la recherche et la profession du traducteur, dans le cadre de l'assemblée générale de l'AFFUMT, à Brest

- · Gaïd Evenou, représentante de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), a présenté les missions de cet organisme chargé de coordonner la politique linguistique de la France. Elle a rappelé le travail d'enrichissement de la langue française accompli par la Délégation, notamment l'existence de la base France Terme à laquelle travaille une équipe interne de terminologues. Par ailleurs, les actions de la DGLFLF visant à promouvoir la traduction, point de contact entre les langues et relevant à ce titre pleinement de la politique menée, sont diverses : financement de la conception par l'AFFUMT d'un portail numérique sur la traductologie francophone, soutien au festival VO-VF qui donne la parole aux traducteurs, soutien à la Fabrique des traducteurs (programme de formation de jeunes traducteurs littéraires), soutien au prix Pierre-François Caillé de la traduction.
- G. Evenou a également annoncé la préparation d'une brochure à destination des décideurs des secteurs privé et public sur la nécessité d'investir dans la traduction.

Une synergie pour unir les mondes

Les interventions ont suscité de nombreux échanges avec les participants, particulièrement désireux d'en apprendre plus sur ces initiatives pour les faire connaître au sein de leurs propres associations et auprès de leurs partenaires nationaux et internationaux. En ce sens, cette réunion clôturait à la perfection un

week-end riche en discussions fructueuses, placé sous le signe de la bienveillance, professionnalisme et de la collaboration interassociative.



Séminaire d'anglais médical 2016 : rétrospection à cœur ouvert

Du 14 au 18 mars 2016, quarante-neuf traducteurs se sont réunis à la faculté de médecine de Lyon Est afin de suivre la 11e édition du séminaire d'anglais médical (SAM). Quelque vingt-cinq participants se sont retrouvés dès le dimanche 13 mars, lors d'un apéritif d'accueil organisé dans le quartier du Vieux Lyon. Retour sur une semaine intense.

« Un SAM 2016 très réussi!»

Comme une quinzaine de récidivistes, Christelle Forest, traductrice spécialisée entre autres dans le domaine médical, était déjà présente lors du SAM 2014. Ravie de l'expérience, elle a souhaité renouveler l'immersion en 2016 afin d'approfondir des sujets qu'elle maîtrise déjà et d'enrichir ses connaissances, à titre personnel, dans d'autres disciplines médicales. « Les intervenants, experts de haut niveau, ont animé des modules très pointus, explique-t-elle. Ils ont démontré pour la plupart une réelle capacité à rendre leurs explications accessibles. De même, ils ont su mettre leur auditoire à l'aise, permettant à ceux qui le souhaitaient de s'exprimer sans crainte d'être jugés. Ces cinq jours ont été un savant mélange de séances studieuses, d'exercices ludiques et de moments favorables au réseautage. La semaine s'est clôturée par un exercice inédit, des "traduels", qu'il faudra absolument réitérer. Globalement, une belle réussite! » Membre de l'équipe organisatrice du



SAM entre 2012 et 2014, et toujours présente en coulisse pour cette 11e édition, **Catherine Fournier**, traductrice spécialisée dans les domaines de la chimie, de la santé et des sciences de la vie, dresse un bilan positif de la semaine : « Le SAM peut compter sur l'efficacité de ses organisateurs qui n'ont jamais été aussi nombreux et expérimentés. Et il le faut bien, car répondre aux attentes variées des

participants, traducteurs chevronnés ou débutants dans le domaine médical, représente un défi de tous les instants. Le SAM est toujours un succès. Mais je dois avouer que cette année, le coordinateur, **Stephen Schwanbeck**, par son talent de la communication, et les intervenants aux qualités toujours plus grandes, en ont fait une formation des plus appréciées! »

Tous les experts traducteurs-interprètes n'exercent pas de façon souterraine

Ces derniers temps, les médias ont beaucoup parlé des difficultés financières de certains traducteurs-interprètes qui, après avoir travaillé des années « au noir » pour le ministère de la Justice, font aujourd'hui état de leur situation de dépendance et réclament le statut salarié ainsi que le paiement de leurs cotisations sociales.

Pour beaucoup de ces « traducteurs-interprètes de fortune », cette activité était devenue leur principale source de revenus. Alors qu'ils pouvaient se mettre en règle vis-à-vis de l'URSSAF en s'enregistrant comme microentrepreneur (mesure simple et gratuite) et développer leur propre clientèle, ils ont préféré travailler pour la Justice de façon exclusive n'hésitant pas à rester toute la journée au tribunal ou à proximité des postes de police dans l'espoir qu'on fasse appel à leurs services.

Pourtant, presque 15 000 personnes (chiffres de 2014) en France travaillent comme traducteur ou interprète indépendant. Elles sont régulièrement inscrites auprès de l'URSSAF en tant qu'entrepreneur individuel pour la majorité d'entre elles (y compris sous le régime fiscal du microentrepreneur), mais aussi comme gérant de société, etc. Elles paient leurs charges sociales (URSSAF, assurance maladie, assurance vieillesse), déclarent au Trésor public les revenus tirés de leur activité et, pour celles qui sont concernées, exercent leurs fonctions d'expert de justice à titre occasionnel. Comme ces professionnels ont une clientèle diversifiée, ils peuvent faire face plus aisément aux retards de paiement de l'État. Certains d'entre eux ont choisi d'adhérer à plusieurs organisations qui représentent leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Mis en cause par une poignée de traducteursinterprètes opportunistes et un rapport accablant de la Cour des comptes, l'État a réagi en publiant un décret le 30 décembre 2015 qui impose le rattachement de tous les traducteurs et interprètes au régime général de la Sécurité sociale pour les prestations pénales fournies aux services publics.

Pour bon nombre de professionnels, cette décision est aberrante. Outre le fait que le régime des collaborateurs occasionnels du service public (COSP) leur est moins favorable (moins de prestations), cela va compliquer leur tâche administrative, puisque certains de leurs revenus seront considérés comme des salaires et d'autres comme des honoraires. De plus, la dispersion de leurs revenus (et de leurs cotisations) entre plusieurs caisses risque de réduire le nombre de trimestres validés pour la retraite. Pour parler simplement, ils cotiseront plus pour percevoir moins!

C'est pourquoi nous ne pouvons laisser croire que tous les traducteurs-interprètes travaillant pour la Justice exercent de façon souterraine. Et les professionnels régulièrement établis, amenés à travailler occasionnellement pour le ministère de la Justice, souhaitent pouvoir eux aussi bénéficier du droit d'option octroyé aux experts d'autres disciplines.



Traduire – La revue de la SFT



Événements internationaux, joueurs et entraîneurs qui s'expatrient au gré des opportunités : l'univers du sport ne connaît pas de frontières. Ne vous êtes-vous jamais demandé qui sont ceux qui œuvrent en coulisse pour permettre à chacun de suivre les exploits de ses sportifs favoris ? Pratiquent-ils le sport qu'ils traduisent ? Comment choisit-on une telle spécialisation ? Autant de questions pour lesquelles nous vous proposons des réponses dans le numéro 234 de votre revue Traduire, qui arrivera fin juin dans les boîtes aux lettres des abonnés.

Souvent qualifié de populaire, le sport est un domaine de spécialisation qui ne jouit pas toujours de la même cote que certaines autres branches de la traduction. Pourtant, les enjeux culturels qu'il porte sont à la hauteur de ses enjeux financiers.

Dans ce nouveau cahier thématique, nous avons donné la parole à des collègues qui conjuguent chaque jour leur passion pour une activité physique avec l'exercice de leur métier. Certains, comme Idriss Chaplain, vous raconteront comment ils ont choisi cette voie et l'effet que cela a pu exercer sur leur hygiène de vie. D'autres, tels que Taffy Martin, parleront d'un parcours inverse où leur passion s'est finalement mariée à leur métier.

Enfermé dans votre bureau, derrière votre clavier, vous rêvez d'espace et de grand air ? Longtemps travailleur sédentaire aux États-Unis, Jonathan Hine a opté depuis quelques années pour une vie de traducteur nomade. Il nous raconte comment il a renoncé à son confort matériel douillet pour enfourcher son vélo et sillonner les routes d'Europe « en roue libre ». Laurent Laget, quant à lui, vous surprendra avec quelques anecdotes sur l'interprétation en direct des terrains de foot. Ses propos trouvent un écho dans l'entretien avec Patrick Kendrick, interprète et commentateur spécialiste du ballon rond. Tous deux, à leur manière, nous décrivent cet univers un peu particulier, peuplé de personnages hauts en couleur, souvent capables de baragouiner plusieurs langues – avec les péripéties qui en résultent!

Et toute médaille a son revers, comme nous le rappelle Hiroko Nakao, prise malgré elle dans un imbroglio iuridico-financier qui s'est cristallisé autour d'aspects culturels et linguistiques.

Traducteur, interprète, commentateur, correspondant, arbitre : beaucoup de nos contributeurs jonglent entre plusieurs langues et plusieurs casquettes. On vous parlera de cyclisme, de golf, de football, d'athlétisme, de course moto et d'autres activités sportives qui permettent toutes de fédérer gymnastique mentale et physique.

L'été septentrional arrive et c'est le moment de se refaire une petite santé. Chaussez vos baskets (et vos lunettes): la partie va bientôt commencer!

CHACUN SON TOUR...











Illustration : BC les cravons

Prochains thèmes

Le numéro 235, à paraître en fin d'année, portera sur le monde du luxe et de la mode. Plusieurs d'autres propositions de la part de confrères et de jeu sont toujours les bienvenues. Si vous du luxe et de la création, faites-nous signe dès que possible.

Quant au numéro 236 (été 2017), il abordera un thème moins léger mais tout aussi passionnant : celui de la traduction médicale. Si vous avez envie de disséquer pour les lecteurs les enjeux, les défis, les pièges et les satisfactions de votre travail dans ce domaine, la Commission Traduire sera heureuse de recevoir votre contribution.

Derniers numéros parus

n° 233 Voyage en équipage n° 232 Intraduisible, vous voulez rire! n° 231 À table! n° 230 À la croisée du texte et de l'image n° 229 L'environnement, une spécialisation durable?

Anciens numéros

Contacter la rédaction : traduire@sft.fr

Abonnez-vous à Traduire sur www.sft.fr, espace Publications.



L'Université d'été de la traduction financière (UETF) revient à Paris, les 6, 7 et 8 juillet 2016, pour sa

Qu'on le veuille ou non, l'économie et la finance sont omniprésentes dans la communication du XXIe siècle. Groupes internationaux ou PME, banques ou gouvernements, presse ou partis politiques, groupes de réflexion ou de pression : chacun a un message économique ou financier à faire passer. Tous veulent informer, vendre, convaincre ou vulgariser. Que la publication réponde à un impératif commercial ou réglementaire, le leitmotiv reste le même : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.»

Pour faire passer avec force et précision le message de son client, un traducteur financier doit donc être un excellent rédacteur. Il doit aussi comprendre le contenu technique, les concepts, les enjeux et le contexte global des textes qu'il traduit, sans omettre les besoins du lectorat visé. Il doit donc s'adapter à l'évolution des marchés, respecter les exigences de style... et les délais.

C'est pour l'y aider que la SFT organise, du 6 au 8 juillet 2016, sa 8e Université d'été de la traduction financière, à Paris. Et cette année, c'est au ministère des Finances, haut lieu de la communication économique et financière, que se déroulera le séminaire.

Ont déjà confirmé leur participation : Roland Gillet, professeur de finance, Sorbonne (Paris) et ULB (Bruxelles) ; Sylvie Lucot, membre du Collège de l'AMF; Edouard Marcus, Direction de la législation fiscale, Minéfi; Rosie Wells, Banque cantonale vaudoise ; Tom West, traducteur juridique réputé ; Dominique Jonkers, ancien banquier et traducteur financier; Sabrina Schneider, consultante spécialisée en communication corporate ; Eric Moeller (Copy Dojo), rédacteur expert en FinTech; et Mitesh Sheth, CEO de Redington.

Inscrivez-vous sans tarder sur www.sft.fr, espace Formations, le nombre de places est limité.



Restez informés en consultant:

Formations à venir

découvrez toutes les formations de la SFT sur www.sft.fr, espace Formations.

DATE	FORMATION	FORMATEUR	LIEU
16 juin	IntelliWebSearch	Dominique Pivard	Téléformation
25 juin	Réussir son installation et se constituer une clientèle	Chris Durban et Nathalie Renevier	Paris (Inalco)
1 ^{er} juillet	Outils de veille et gestion de l'information	Alicia Martorell	Téléformation
4 juillet	Trucs et astuces pour optimiser l'utilisation du navigateur	Nathalie Renevier	Téléformation
6, 7 et 8 juillet	8 ^e Université d'été de la traduction financière (UETF)	Dominique Jonkers, Simon Kuper, Rosie Wells, Tom West	Paris (ministère des Finances)
19, 20 et 21 juillet (14 heures - 18 heures)	Écriture, traduction, réécriture : les après-midi stylistiques de la SFT	Hédi Kaddour	Paris
23 août	Les ressources documentaires de l'Union européenne pour traducteurs	Alicia Martorell	Téléformation
7 septembre	Wordfast Classic – Niveau débutant	Dominique Pivard	Téléformation
13 septembre	La documentation juridique Fr-Es	Alicia Martorell	Téléformation
14 septembre	Wordfast Pro	Dominique Pivard	Téléformation
23 septembre	Droits et obligations du traducteur	Nathalie Renevier	Téléformation

Agnès Debarge, une interprète engagée



Agnès Debarge, 49 ans, assure depuis 2013 son premier mandat au sein de la SFT en tant qu'interprète de conférence. Elle nous fait part de son engagement dans le syndicat et plus généralement de son métier.

Tradzine: Vous assurez actuellement votre premier mandat au sein du comité directeur de la SFT. Expliquez-nous les missions dont vous vous occupez.

Agnès Debarge: J'ai été élue au comité directeur en 2013. Je suis responsable de la commission Normalisation et de la présidence de SFT-Services, filiale du syndicat créée en 2011. C'est une activité importante pour la SFT. Elle donne la possibilité aux adhérents de la SFT de bénéficier tout au long de l'année de formations d'une à plusieurs journées, sur des thèmes très divers. Citons les outils de la traduction assistée par ordinateur (TAO), l'amélioration stylistique... Sans oublier les grandes sessions de formation que sont Horizon Justice française (HJF) organisée tous les deux ans (cette année à Montpellier), le séminaire d'anglais médical ou SAM qui se tient tous les deux ans à Lyon, ou encore l'Université d'été de la traduction financière (UETF) qui se tiendra à Paris cet été. L'essentiel des formations sont identifiées par les membres de la commission Formation continue. Mais leur mise en place repose sur un plus grand nombre d'adhérents basés à Paris comme dans chaque région française.

Tradzine: Comment et pourquoi êtes-vous entrée au comité directeur de la SFT?

Agnès Debarge: De tout temps, j'ai réservé du temps à des activités bénévoles diverses et variées du monde associatif. Adhérente de la SFT dès 2001, je cotisais parallèlement à l'Association française des interprètes de conférence (Afici). J'y étais résolument engagée puisque j'en ai été la secrétaire générale pendant cinq ans puis la vice-présidente trois années durant. C'est à ce moment-là que Barbara Savelski, très engagée dans la commission Interprètes qu'elle a contribué à mettre sur pied et que je connaissais par ailleurs, m'a convaincue d'entrer au comité directeur de la SFT. Elle me disait : « Viens, tu verras, le comité directeur de la SFT, c'est la promesse de vivre une véritable aventure humaine. » Et bien, je peux vous dire qu'elle avait entièrement raison. Le comité directeur constitue une équipe resserrée de treize personnes où chacun, avec son parcours et sa vie, donne du temps, beaucoup de temps, pour mettre du liant dans un secteur constitué d'adhérents répartis partout en France qui travaillent chacun dans leur coin, chez soi.

Tradzine: Quel est votre regard sur l'interprétation de conférence que vous exercez depuis près de vingtcinq ans? Et comment la SFT la représente-t-elle?

Agnès Debarge: J'ai su dès 15 ans que je voulais faire ce métier, et rien d'autre. J'ai décroché en 1990 une maîtrise en interprétation à Bruxelles à l'Institut Cooremans (aujourd'hui rattaché à l'ISTI), ai travaillé comme salariée chez Alcatel pour faire de l'interprétation consécutive ou de liaison, ce qui ne me satisfaisait pas complètement. J'en ai gardé une appétence pour les domaines techniques et industriels (les télécoms, le nucléaire civil...) puis le médical qui constituent aujourd'hui encore mes principaux secteurs d'intervention. J'exerce en tant qu'indépendante depuis 1992. En plus de l'interprétation, j'enseigne la traduction technique et scientifique au master de traduction de l'université de Marne-la-Vallée (UPEM).

Propos recueillis par Franck Jourdain





Fiche d'identité de la délégation Lorraine de la SFT

Noms des déléguées : Corinna Anderson et Christine Lécluse Voirin. Nous sommes deux nouvelles déléguées, motivées et bien entourées par les anciennes et l'ensemble de la délégation qui est très impliquée.

Nombre d'adhérents (environ): 26

Date de fondation de la DR: Fondée en 1986, la délégation de Lorraine a d'abord connu une période de forte activité avec notamment l'organisation de nombreuses formations pendant plusieurs années. La délégation a ensuite traversé une période moins productive et s'est intégrée dans la délégation Grand-Est entre 1993 et 2009, toujours avec une participation active de certains membres. En 2009, elle a repris son autonomie et a vu une forte implication des adhérents et de fréquentes réunions depuis.

Fréquence et lieux des réunions : Notre délégation est petite – avec une trentaine de membres dans la région – mais très dynamique avec un groupe de membres actifs qui se réunit trois à cinq fois par an, le plus souvent à Nancy, à Metz mais parfois aussi en dehors de la région. Nous privilégions une alternance entre réunions informelles et réunions interactives autour d'un thème, souvent avec une présentation de l'un de nos adhérents ou d'un invité extérieur pour commencer. Cette année, nous avons déjà organisé trois réunions : l'année a commencé avec la traditionnelle qalette des traducteurs à Metz, rencontre

informelle avec une dizaine de participants. En mars, nous sommes revenus au format d'une discussion sur un thème professionnel : « Comment choisir son marché et le développer : échange de trucs, astuces et expériences ». Cette réunion dans un restaurant à Nancy a été l'occasion d'un déjeuner convivial suivi d'une discussion animée sur les choix de positionnement des traducteurs indépendants. Notre troisième réunion, la journée de visite aux services de traduction à Luxembourg que nous venons d'organiser en avril, a été un grand succès.

Notre objectif est de faire connaître la SFT en Lorraine et d'encourager le partage de bonnes pratiques. Dans cette optique, nos réunions sont toutes ouvertes aux traducteurs non-membres de la SFT. Nous encourageons cette participation et accueillons régulièrement des traducteurs récemment installés, qui pourront ensuite adhérer à la SFT, des étudiants et professeurs en traduction, ou encore des représentants d'autres organismes de traduction dans la région, tels que la Chambre des Traducteurs de l'Est (groupe de traducteurs assermentés et jurés en Lorraine et Alsace) ainsi que des membres des délégations voisines. Notre région transfrontalière est aussi un carrefour linguistique et culturel qui offre un riche potentiel de collaboration avec des associations sœurs telles que BDÜ et ALTI. Nous envisageons de renforcer nos liens avec ces groupes afin d'enrichir nos réunions et de mieux promouvoir nos valeurs communes.



La délégation Lorraine de la SFT



Adresse électronique : delegation.lorraine@sft.fr

Moments forts : Dans cet esprit de collaboration interrégionale internationale, et avons proposé à nos contacts une visite de deux services de traduction des instances européennes à Luxembourg le 28 avril dernier. Pour cette visite, qui a suscité beaucoup d'intérêt, le nombre d'inscriptions était limité et nous avons réuni 16 traducteurs venus de la Grande Région transfrontalière. La journée a commencé à l'Office des Publications avec une série de présentations des ressources linquistiques de l'Union européenne accessibles au public et exploitables pour la traduction. Nous avons écouté des présentations d'EuroVoc, le thésaurus multilingue et multidisciplinaire basé sur les technologies du web sémantique, ainsi que le registre des métadonnées et le code de rédaction de l'Union européenne. Notre pause de midi a été l'occasion d'échanges conviviaux avant la visite de la Direction générale de la traduction (DGT), où l'après-midi a été riche en information et en échanges avec plusieurs présentations sur les outils, la terminologie, la traduction pour le Web, le rôle des traducteurs indépendants et le fonctionnement des départements de langues au sein de la DGT. Une journée pleine d'inspiration!

Dans la même veine, notre délégation a participé à une réunion interrégionale avec la délégation Grand-Est à Reims en mars 2015. Ce fut l'occasion d'échanger des expériences et de promouvoir des actualités dans nos régions respectives, de discuter des possibilités de collaboration et de participation interrégionale à nos réunions, et de mieux connaître nos collègues voisins.

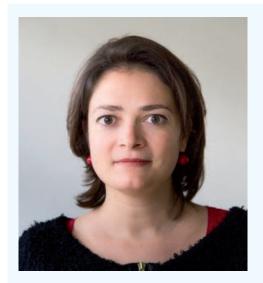
Nous espérons continuer à proposer à nos adhérents des rencontres et des visites tout aussi conviviales et stimulantes à l'avenir. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions!

Larry Cohen, une soif de connaissances jamais rassasiée

Larry Cohen reste convaincu de la nécessité de se former jusqu'en fin de carrière, même lorsqu'on s'approche de la retraite. Cet Américain de 64 ans qui, installé en région parisienne, traduit depuis le français et l'allemand vers l'anglais suit en moyenne « deux stages chaque année ». Et pour rien au monde il ne manguerait l'Université d'été de la traduction financière (UETF) - la finance étant son univers de prédilection –, qui se tiendra à Paris cet été. Cette constante appétence pour l'acquisition de connaissances est au cœur de l'exercice de la traduction. Mais, dans le cas de Larry Cohen, elle reflète aussi son propre parcours professionnel. Celui d'un homme arrivé en Europe en 1979 qui est entré à 30 ans « dans la traduction tout à fait par hasard, dit-il. Longtemps, j'ai travaillé comme un loup solitaire, émargeant à l'Agessa en droits d'auteur, sans me soucier de prospection commerciale ni des bons tarifs de la profession ». En adhérant à la

SFT dans les années 2000, il prend conscience de l'importance des réseaux et de la formation continue. Il se considère comme « un autodidacte de la traduction, sans diplôme de base ». À l'UETF découverte en 2001, il enfile les stages comme des perles, entre autres pour prendre connaissance de nouveaux logiciels de traduction. Avec le bagage acquis au fil de toutes ces années, il passe parfois de l'autre côté de la barrière pour conduire lui-même des stages, comme celui donné en Suisse récemment sur « la traduction macro-économique entre le français et l'anglais ». Mais il a conscience que dans l'évolution du secteur et le développement des logiciels de mémoire de traduction qui remplacent les traducteurs dans certains cas, « quelqu'un ayant son parcours ne trouverait pas forcément sa place aujourd'hui ». Alors vive la formation continue et la spécialisation!





Marie Gravey : le goût de l'écrit, l'appétit de l'oral

Traductrice de l'allemand et de l'anglais vers le français, Marie Gravey conjugue à présent cette activité avec celle d'interprète de conférence (français A, allemand B, anglais C). Cette indépendante de 39 ans installée à Lyon s'épanouit pleinement entre ces deux facettes de la profession. La traduction trouve son complément idéal dans l'interprétation, que Marie développe depuis l'obtention récente de son master à Germersheim (Allemagne). « Je m'y suis plongée non pas par nécessité pécuniaire, mais en raison du besoin d'interactions sociales, qui font souvent défaut dans l'exercice quotidien de la traduction », explique-telle. Pour l'heure, Marie consacre encore l'essentiel de son temps à la traduction de supports de communication d'entreprise, d'actes de colloque, et autres documents de sciences humaines et sociales

pour des donneurs d'ordres issus des milieux économiques, scientifiques et de l'édition. Mais elle compte bien accorder de plus en plus de place à l'interprétation. « J'aime avoir le temps de soigner une traduction, mais retrouve avec l'interprétation le plaisir de la langue au service d'une communication en temps réel. Et on a parfois la chance d'interpréter un excellent orateur, ce qui vous donne l'occasion de déployer tous les ressorts d'une belle rhétorique orale. » D'ores et déjà, sa nouvelle activité la pousse à structurer méticuleusement son organisation de travail. Par exemple, elle classe dans différents glossaires nombre de termes techniques dont elle vient de se servir pour telle ou telle traduction. Glossaires qu'elle s'empresse de mémoriser... car on ne sait jamais quel sera le sujet de la prochaine conférence!

Mariane Pontone, de la communication à la traduction

La communication mène à tout, y compris à la traduction. Mariane Pontone en sait quelque chose. Cette femme de 43 ans résidant à Munich (Allemagne) a basculé d'un univers à l'autre en 2008, non sans maintenir de solides passerelles entre les deux. Sous statut indépendant, elle traduit l'anglais et l'allemand vers le français et parfois le suédois pour des clients évoluant dans les secteurs industriels de l'aéronautique et du spatial - elle a officié pendant dix ans au service communication d'EADS -, des télécoms et accessoirement de la cosmétique. Elle a gardé tant de contacts dans son secteur professionnel d'origine qu'elle y a naturellement trouvé suffisamment de travail pour asseoir son activité d'aujourd'hui. « J'aime établir des revues de presse pour mes clients, traduire pour eux différents articles de presse, rédiger des

brochures en lien avec leur service marketing. » Sa pratique de la traduction s'inscrit dans la continuité de l'exercice de la communication sur une trajectoire professionnelle assez similaire. « Il m'arrive même, de temps en temps, de répondre favorablement à des clients qui me demandent de suivre la fabrication de leur journal d'entreprise. » Elle y retrouve la joie du travail en équipe. Le collectif, c'est une facette qu'elle cherche à développer dans l'exercice de son métier de traductrice. Elle a tissé des liens avec d'autres traducteurs situés en Europe pour qu'ensemble, ils répondent au même projet. « Par exemple, nous avons décroché un contrat portant sur la traduction multilangues du site Internet d'un fabricant américain de produits sportifs qu'il veut vendre en Europe.»



Propos recueillis par Franck Jourdain



La traduction inspire certains artistes...



J'ai rêvé

J'ai rêvé Que traductrice j'étais, Je voulais sentir Si le son du tambour camerounais Résonne tel-pareil à l'oreille D'un Australien ou d'un Portugais, Font aussi vibrer les Cantonais. Que traductrice j'étais Et à me réveiller À sentir aux astres de mon jour Les tambours, les fleurs, les cœurs, Good morning, guten Morgen, buenos días,

> Juliette Latourte 15/4/2016

J'ai découvert que je l'étais.



La SFT représentée au bureau national de l'UNAPL

Le 18 février dernier, Anne-Marie Robert, membre de longue date de la SFT dont elle a été la vice-présidente en 2011 et en 2012, était élue au bureau national de l'UNAPL* (Union nationale des professions libérales). Engagée auprès de cette confédération multiprofessionnelle et intersyndicale depuis six ans en nom et représentation de la SFT, Anne-Marie a été élue à la présidence de l'UNAPL Rhône-Alpes en 2014.

Militante syndicale convaincue et très investie, Anne-Marie entend défendre et représenter les intérêts des traducteurs et interprètes libéraux au bureau national de l'UNAPL. « C'est une opportunité unique d'être au cœur de l'action et au courant de tous les dossiers qui touchent les professions libérales quand 85 % des adhérents de la SFT exercent sous ce statut. » L'UNAPL traite en effet de sujets transverses communs à toutes les professions libérales (textes de loi, fiscalité, retraites, représentativité, etc.). Les membres du bureau national se réunissent une fois par mois à Paris et reçoivent une revue de presse quotidienne.

C'est le dialogue social qui prime avant tout pour Anne-Marie : l'UNAPL a été reconnue comme un partenaire social officiel par un décret de 2014, ce qui lui confère un statut dans les négociations avec l'État. Un véritable bouleversement du paysage syndical français qui assoit la représentativité des professions libérales et, par extension, permet de défendre les intérêts des traducteurs et interprètes libéraux.

Les professions libérales comptent trois sections : « droit » (6 %), « santé » (34 %) et « technique et cadre de vie » (60 %) dont font partie les traducteurs et interprètes. Soixante-sept professions y sont représentées à l'UNAPL, avec un dénominateur commun: un patrimoine intellectuel assorti d'une déontologie professionnelle, et une volonté : l'engagement (inter)syndicaliste, au sens le plus noble du terme. Ce que résume Anne-Marie en une formule : « Être à l'écoute et au service des professionnels libéraux dans leur diversité et leur richesse, dans un esprit d'entraide et de solidarité. »

* L'UNAPL est une confédération multiprofessionnelle et intersyndicale apolitique créée en 1977. Elle fédère 67 syndicats professionnels issus des trois sections de professions libérales. Suite à un vote en assemblée générale extraordinaire en 2002, la SFT est devenue une organisation membre de l'UNAPL.



Des médiateurs départementaux sont mis en place par le RSI pour faciliter la résolution des différends. Pour améliorer les relations avec ses assurés et la qualité du service rendu, le RSI vient de mettre en place 100 médiateurs départementaux ayant pour mission de favoriser la résolution par le dialogue des différends survenant entre les caisses et les assurés.

Désormais, tout assuré du RSI ayant formulé une réclamation peut donc saisir gratuitement le médiateur de son département de résidence dès

- n'a pas reçu de réponse à sa réclamation dans un délai de 21 jours ;

- ou qu'il a reçu une réponse qu'il estime partielle ou insatisfaisante.

La saisine du médiateur départemental doit être effectuée en ligne par l'assuré, sur le site :

www.rsi.fr/mediation, en cliquant sur « saisir le médiateur départemental ».

Après avoir pris connaissance du dossier, le médiateur départemental prend alors contact avec l'assuré et le RSI pour favoriser la résolution du différend.

Source: RSI, Communiqué de presse du 18 février 2016.



Société française des traducteurs

109, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris - France

Tél.: +33 (0)3 29 46 46 34 Fax: +33 (0)3 29 46 46 35 Courriel: secretariat@sft.fr

www.sft.fr



Tradzine Le bulletin d'information de la Société française des traducteurs

Tradzine est le bulletin d'information de la Société française des traducteurs (SFT), le syndicat des traducteurs professionnels. Il est diffusé à tout adhérent à jour de sa cotisation et est, de ce fait, réservé à un usage interne. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, la SFT décline toute responsabilité quant à la véracité, l'exactitude ou la pertinence de son contenu.

Directeur de la publication : Björn Bratteby

Coordinatrice de la publication : Ester Habas Ont contribué à ce numéro : Nelly Aubaud Davies, Géraldine Chantegrel, Christine Cross, Laurence Cuzzolin, Chris Durban, Catherine Hodot, Teresa Intrieri, Dominique Jonkers, Franck Jourdain, Juliette Latourte, Graham macLachlan, Françoise Poret Le Lardic, Wanda Ruiz-Brunelot, Annie Trio-Lepage, Virginie Vermonet

Relecture : Catherine Tranchant Création graphique : mademoiselle e. Impression: Imprimerie du Barrois

© 2016 Société française des traducteurs

